

Développement de l'agriculture et réduction de la pauvreté en Afrique
Forum mondial sur l'agriculture 2007
12-13 novembre 2007

Rapport du Président

1. Le Forum mondial sur l'agriculture, organisé en 2007 par l'OCDE, le FIDA, la FAO et la Banque mondiale et présidé par Neil Fraser (du ministère de l'Agriculture et des forêts de Nouvelle-Zélande), a été accueilli à Rome par le ministère italien de l'Économie et des finances (MEF). C'est la première fois que ce dialogue sur l'action publique mis en place par l'OCDE avait lieu en dehors de Paris. Les participants invités, au nombre de 98, représentant 24 gouvernements ainsi que des organismes de développement et des donateurs internationaux, des organisations régionales, des organisations de la société civile et du secteur privé, se sont réunis pour débattre du développement de l'agriculture et de la réduction de la pauvreté en Afrique. Cette synthèse rend compte des différents points examinés et des avis exprimés pendant le Forum. Elle ne cherche pas à répertorier les domaines sur lesquels les participants ou les organisations sont tombés d'accord. Tous les exposés présentés pendant le Forum sont disponibles sur Internet à l'adresse www.oecd.org/agr/ete
2. Les participants au Forum ont abordé des questions spécifiques en relation avec l'évolution des marchés et des échanges, les réformes des politiques internationales et nationales et les questions de gouvernance liées au développement de l'agriculture africaine (surtout subsaharienne), en cherchant à définir des domaines précis dans lesquels les efforts de coopération pourraient contribuer à la réalisation des objectifs communs de développement. Le Rapport 2008 sur le développement dans le monde (RDM) que vient de publier la Banque mondiale, ainsi que les derniers travaux d'analyse OCDE/FIDA/FAO, ont fourni des éléments d'information importants pour la discussion.
3. M. Cento, Sous-secrétaire d'État au MEF, s'est félicité de l'initiative que constitue le Forum, en soulignant que les institutions organisatrices (ainsi que le PAM) contribueraient plus utilement au développement de l'agriculture et à la lutte contre la faim si les stratégies étaient mieux coordonnées, les mandats mieux définis et l'administration ainsi que l'application des politiques plus efficaces. Concernant l'Afrique, il a confirmé la nécessité de mobiliser davantage d'investissements en faveur de l'agriculture, en préconisant cependant une vision à long terme plus axée sur la gestion durable des ressources.
4. M. Padoan, Secrétaire général adjoint de l'OCDE, a fait remarquer que, du fait de l'absence de composante agricole forte dans les stratégies de développement de l'Afrique, ce secteur n'avait bénéficié que d'investissements limités des pays, des donateurs et des entreprises privées, et a souligné l'insuffisance de coordination entre les donateurs, d'intégration régionale et d'engagement des parties intéressées. Ces défaillances expliquent dans une certaine mesure la baisse de l'aide à l'agriculture et au développement rural, et les progrès médiocres des OMD de réduction de la pauvreté et de lutte contre la faim. M. Padoan a invité le Forum à tenir compte de trois aspects essentiels de l'action publique qui nécessitent une analyse et un dialogue complémentaires.
5. La présente synthèse regroupe diverses observations formulées sur ces trois aspects, mais les participants sont convenus de manière générale que la pauvreté reste un élément caractéristique de la plupart des communautés agricoles d'Afrique subsaharienne et qu'elle fait partie de la réalité quotidienne de millions d'Africains. La population du continent est rurale à plus de 65 % et la pauvreté touche essentiellement les zones rurales, en termes absolus comme en termes relatifs. Cependant, la part de la population souffrant de malnutrition baisse lentement, et certains pays comme le Ghana et le Gabon ont déjà atteint les OMD en matière de malnutrition. La plupart des succès obtenus sont en rapport avec une plus forte croissance de la production agricole.

6. Les phénomènes nouveaux d'urbanisation rapide, d'intégration aux marchés mondiaux, de changement climatique, de concurrence pour les biocarburants et les produits alimentaires ainsi que la hausse des prix des denrées alimentaires constitueront autant de défis à relever pour les responsables des politiques ; cependant, certains signes indiquent que l'avenir s'éclaircit, comme les avancées de la paix et de la sécurité et l'amélioration de la gouvernance, le renouvellement des engagements en faveur de l'agriculture au niveau national (dans le cadre du NEPAD, du PDDAA et de la Déclaration de Maputo¹ par exemple), le renversement attendu des tendances de l'aide publique au développement (APD) en faveur de l'agriculture africaine et la volonté croissante du public de mettre l'agriculture africaine au premier plan des priorités politiques (G8, ONG, œuvres de bienfaisance, organisations d'aide). Les participants se sont accordés sur la nécessité d'adopter des politiques mieux adaptées et plus efficaces pour améliorer les progrès réalisés en direction des OMD de lutte contre la faim et la pauvreté.

Quel est le rôle de l'agriculture dans le développement rural et la réduction de la pauvreté ?

7. Le rapport 2008 de la Banque mondiale sur le développement dans le monde rend compte d'un changement majeur d'appréciation quant au rôle important de l'agriculture dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté, et stimulera le débat sur les actions à privilégier. Il constate que la croissance agricole s'accélère en Afrique mais que la productivité progresse plus lentement, et relève que la croissance apportée par l'agriculture contribue très efficacement à réduire la pauvreté (les résultats enregistrés dans 43 pays indiquent que la croissance du PIB imputable à l'agriculture améliore les revenus des populations pauvres de deux à quatre fois plus que la croissance du PIB sans rapport avec l'agriculture). Le RDM souligne aussi la nécessité d'accroître la productivité des petits exploitants au moyen d'investissements mieux adaptés aux besoins locaux.

8. Les participants sont convenus que les produits à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre destinés aux marchés extérieurs, régionaux et intérieurs offrent d'intéressantes perspectives de croissance. Ils ont aussi souligné la nécessité d'innovations techniques (agriculture de conservation, coton Bt) et institutionnelles (assurances contre les risques météorologiques et les risques de prix, réseaux de négociants agricoles, renforcement des organisations de producteurs, partenariats public-privé-OSC). Mais de grandes difficultés continuent cependant de faire obstacle à la croissance, en particulier :

- politiques commerciales des pays de l'OCDE ;
- médiocrité du climat de l'investissement dans les zones rurales ;
- obstacles à la croissance en faveur des populations pauvres (accès des petits producteurs aux marchés, amélioration des actifs des populations pauvres, en particulier des femmes, action en faveur des régions en retard) ; et
- obstacles à la mise en œuvre (faiblesse de la gouvernance, insuffisance des investissements dans les biens publics essentiels).

9. Cependant, de nombreux orateurs ont rappelé que ce sont les petites exploitations familiales qui dominent dans les pays d'Afrique. Ces petits producteurs en général très pauvres s'efforcent surtout de produire suffisamment de nourriture pour leur famille et entretiennent peu ou pas de relations avec les

¹ Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) apporte une orientation et un cadre stratégique pour le renouveau de l'Afrique. Le programme détaillé du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine, approuvé par les chefs d'État et de gouvernement africains, doit servir de cadre au rétablissement de la croissance agricole, de la sécurité alimentaire et du développement rural en Afrique. Le premier objectif du PDDAA est un développement mené par l'agriculture qui doit permettre d'éliminer la faim, de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, et d'ouvrir la voie d'une expansion des exportations. La Déclaration de Maputo apporte un soutien politique ferme au PDDAA et à son Plan d'action en évolution.

marchés commerciaux. Les marchés locaux sont souvent la seule solution pour vendre les produits qui ne sont pas consommés par la famille, le cas échéant.

10. Pour les participants, les marchés agricoles africains sont peu développés, et la connaissance des marques, la classification et la certification de la qualité pratiquement inexistantes. Les négociants ne peuvent pour la plupart envisager d'arbitrage temporel ou spatial, et les marchandises ne sont pas regroupées pour le transport ou l'entreposage. Il faut trouver de nouveaux moyens institutionnels de relier le crédit et les marchés de produits et de main-d'œuvre (organisations de producteurs, sous-traitance) en utilisant plus efficacement les technologies disponibles et en recherchant des investissements permettant d'abaisser les marges de vente et donc d'améliorer les bénéfices des producteurs. Cependant, le développement de l'agriculture ne suffit pas à lui seul, et il faut développer globalement l'économie rurale pour réduire la pauvreté dans les zones rurales.

11. Les participants ont beaucoup discuté de la nécessité d'une protection adaptée aux industries naissantes ou d'autres formes de soutien destinées à certains secteurs agroindustriels, même si certains ont souligné que cette protection devait être temporaire, limitée dans le temps et bien ciblée. D'autres ont avancé qu'une réforme unilatérale des échanges et des subventions réduirait les prix des denrées alimentaires pour les consommateurs et stimulerait les échanges agricoles entre les pays en développement. Certains ont fait valoir que la protection des producteurs nationaux avait un coût pour les consommateurs nationaux.

12. Il a été souligné également que de nombreux pays africains continuaient d'appliquer des taxes dans le secteur de l'agriculture (bien que dans des proportions moindres que par le passé) et que la décision de protéger les consommateurs nationaux des hausses des prix des denrées alimentaires pouvait réduire les recettes des producteurs nationaux. La nécessité d'un bon enchaînement des réformes, en commençant par la libéralisation des marchés des pays développés, a été évoquée à de nombreuses reprises au cours du Forum. En particulier, les organisations de producteurs ont souligné en plusieurs occasions qu'il fallait adapter le rythme et la nature des réformes aux différents *mondes ruraux*, en tenant compte de la diversité très grande des atouts, de l'accès aux marchés et des moyens de subsistance des familles (producteurs capables de faire face à la concurrence mondiale, exploitants pratiquant une agriculture de subsistance, paysans sans terres) et de leurs capacités d'adaptation différentes. Les participants ont aussi préconisé une libéralisation prudente permettant de faciliter les échanges entre pays du sud, tout en reconnaissant que l'Afrique pourrait bénéficier d'une libéralisation plus large si l'esprit du Cycle de Doha se maintenait et que l'aide au commerce devenait plus efficace.

Comment donner une efficacité optimale à l'APD et aux investissements publics en faveur de l'agriculture ?

13. L'aide à l'agriculture a baissé en termes relatifs, de même que les investissements publics des pays africains dans ce secteur. Les pays dont l'économie est fondée sur l'agriculture en général, et les pays d'Afrique en particulier, dépensent trop peu en faveur de l'agriculture et de la R-D, et la qualité des dépenses effectuées est souvent médiocre. Le PIB agricole des économies qui reposent sur l'agriculture représente environ 30 % du PIB total alors que les dépenses publiques effectuées dans ce domaine atteignent en moyenne 4 % seulement du PIB agricole. Les dépenses de R-D dans l'agriculture sont généralement inférieures à 1 % du PIB agricole.

14. L'agriculture recevait 18 % de l'APD totale en 1979, et ce pourcentage a baissé à 3.5 % en 2004 car les donateurs ont défini de nouvelles priorités (protection sociale, santé, sida, lutte contre la corruption, administration) et les grands projets agricoles ont cessé d'avoir leur faveur en raison de problèmes de qualité et de coûts élevés, malgré leur rentabilité économique élevée. Cependant, les investissements agricoles deviennent plus intéressants aujourd'hui, en raison notamment des facteurs suivants :

- amélioration de la gouvernance ;
- hausse des prix des matières premières ;
- efficacité accrue de la gestion locale des projets en Afrique ;
- meilleure harmonisation entre donateurs sous la direction des partenaires africains ; et
- renforcement de la coopération régionale (PDDAA, NEPAD).

15. Les participants ont réfléchi aux utilisations les plus productives des nouvelles ressources et aux stratégies agricoles les mieux adaptées en Afrique. Le développement des ressources en eau présente un caractère prioritaire puisque l'Afrique a le potentiel nécessaire pour irriguer 20 % de ses terres arables, alors que 3.6 % seulement sont effectivement irriguées à l'heure actuelle. Les petits systèmes d'irrigation ont fait la preuve de leur efficacité sur ce continent. Les liaisons routières constituent une autre priorité et de nombreux pays d'Afrique se trouvent en bas de la liste des pays en développement pour le nombre de routes revêtues par million d'habitants. Une grande partie du réseau routier résulte du passé colonial, avec des routes orientées vers les ports, alors qu'il faudrait une structure transfrontière qui encouragerait les échanges intra-régionaux.

16. Les pays d'Afrique utilisent peu d'engrais : 9 kg/ha seulement en Afrique subsaharienne, contre 115 kg/ha en moyenne pour l'ensemble des pays en développement. Il a été proposé de favoriser les investissements en faveur de systèmes de distribution d'intrants aux petits producteurs (aide à la création d'entreprise, groupes et coopératives d'exploitants, mécanismes de crédit, systèmes de conseil technique et contrats de services), afin de développer les marchés d'intrants agricoles. Il a été souligné qu'il fallait à cet égard tenir compte des contraintes rencontrées au niveau de la demande comme de l'offre. De nombreux petits producteurs n'ont pas accès aux technologies, aux financements et aux assurances nécessaires pour utiliser des intrants coûteux.

17. Les participants se sont intéressés tout spécialement aux régions moins bien dotées. L'innovation et l'investissement ont donné de bons résultats dans les zones riches en ressources agricoles, tandis que les régions moins favorisées (zones d'altitude, zones aux infrastructures médiocres, terres arides et semi-arides, terres dégradées, élevage transhumant) sont restées en retard. Il existe différentes possibilités d'investissement pour ces régions moins bien dotées, par exemple :

- investissement dans la R-D sur la tolérance à la sécheresse et la gestion des ressources naturelles ;
- agriculture de conservation ;
- interactions entre culture et élevage ;
- gestion des animaux d'élevage sur les zones de parcours (la hausse de la demande crée de nouvelles possibilités de développement de l'élevage) ;
- petits réseaux d'irrigation ;
- développement des infrastructures ;
- instruments de gestion des risques ; et
- renforcement des capacités locales.

18. Les participants ont souligné la nécessité de prévoir de nouvelles procédures d'investissement pour mieux tenir compte des avis et des intérêts des nouveaux acteurs du développement agricole, notamment des organisations économiques et des organisations d'agriculteurs au niveau régional. De nouveau, beaucoup ont rappelé que les politiques agricoles affectent les différents groupes (mondes)

ruraux de manières diverses, que les évolutions qui se produisent à l'intérieur d'un groupe rural peuvent améliorer les moyens de subsistance d'autres groupes, ou leur porter préjudice, et que l'éventail des investissements et du soutien public à l'agriculture doit mieux refléter la diversité de l'agriculture africaine.

Quels sont les types de politiques agricoles et commerciales les mieux à même de renforcer la contribution du secteur au développement général et à la réduction de la pauvreté ?

19. Les pays qui enregistrent de bonnes performances agricoles présentent des caractéristiques constantes : un environnement macroéconomique stable (inflation et taux de change) et d'importantes réformes des politiques sectorielles (réduction de la protection, politiques plus axées sur le marché). Ces caractéristiques sont présentes dans pratiquement toutes les économies en transition et émergentes et restent valides dans les pays en développement, y compris en Afrique. La privatisation, la suppression ou la limitation des entreprises semi-publiques, la diminution marquée des dispositifs de prix administrés par les pouvoirs publics, la réduction ou l'élimination des taxes à l'exportation et l'harmonisation et la réduction de certains droits de douane font partie des réformes courantes qui permettent de créer un environnement propice à une amélioration des performances du secteur.

20. Malgré les progrès réalisés, certaines conditions défavorables à l'agriculture subsistent (coton au Mali, cacao au Ghana) et les investissements en biens publics restent insuffisants. Le développement économique nécessite des politiques d'ajustement difficiles à mettre en place (diversification des revenus, transition vers des tâches non agricoles, migrations des zones rurales vers les zones urbaines). Les politiques qui permettent de favoriser et de faciliter l'ajustement structurel présentent une grande importance pour le développement. Pour instaurer une croissance favorable aux populations pauvres, il faut un programme d'action général qui vise notamment à améliorer la productivité de l'agriculture et les débouchés agricoles, promouvoir la diversification des moyens de subsistance et réduire les risques et les vulnérabilités.

21. La réforme des politiques agricoles des pays de l'OCDE peut être utile (en particulier dans le cas du coton) mais il faut aussi prévoir un nouveau programme d'action qui permette d'adapter les approches à la diversité des contextes (place de l'agriculture dans l'économie rurale, stratégies d'amélioration des moyens de subsistance, potentiel productif des ressources foncières et de la main-d'œuvre), de renforcer les institutions, de donner des moyens d'action aux parties prenantes, de soutenir les actions internationales en faveur des pauvres et d'encourager les partenariats pilotés par les pays.

22. Les participants ont constaté que, en dépit de baisses récentes (par exemple dans l'UE), le soutien agricole reste élevé dans les pays de l'OCDE, et qu'il a pour effet de stimuler la production, de réduire les importations et d'élargir les exportations aux dépens des exportateurs concurrents qui ne reçoivent pas un soutien aussi élevé. Beaucoup ont défendu l'idée d'une protection temporaire dans les pays en développement permettant de protéger les petits exploitants d'une concurrence déloyale exercée par les marchandises importées. Il reste que l'amélioration durable de la compétitivité nécessite une importante capacité d'offre, laquelle exige à son tour des efforts de recherche et de vulgarisation agricoles, l'aptitude à satisfaire aux normes publiques et privées, des améliorations des infrastructures rurales et de transport (ports, logistique), des services douaniers efficaces et des conditions intéressantes en faveur de l'investissement étranger.

23. Les participants ont reconnu que beaucoup de pays en développement ont besoin de l'APD pour surmonter les obstacles rencontrés sur le plan de l'offre et bénéficier d'un meilleur accès aux marchés. Un groupe de réflexion de l'OMC est convenu que l'aide au commerce devait englober des actions traditionnelles d'assistance technique et de renforcement des capacités (SPS, facilitation des échanges), de renforcement des infrastructures commerciales, de lutte contre les contraintes du côté de l'offre et d'ajustement commercial.

24. L'aide en matière de politiques et des réglementations commerciales reste marginale et guidée par les négociations. L'expérience passée montre que les donateurs ne sont généralement pas en mesure d'attribuer les améliorations des performances commerciales constatées à l'aide qu'ils ont fournie dans ce domaine. Les programmes souffrent d'une mauvaise définition des objectifs et d'une gestion des résultats généralement insuffisante. L'appropriation par les pays est peu prise en compte et la mise en œuvre des principes d'efficacité de l'aide de la Déclaration de Paris souvent médiocre.

25. Il pourrait être utile de mieux assurer le suivi de l'aide en faveur du commerce. Un mécanisme global de responsabilisation permettant d'améliorer la transparence et le dialogue devrait contribuer à inciter les donateurs et les pays partenaires à mieux appliquer la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et à fournir des incitations en faveur de mesures correctives. Il permettrait aussi d'établir une relation claire entre les demandes des partenaires et les réponses des donateurs.

26. D'après les résultats préliminaires des activités de suivi assurées conjointement par l'OCDE et l'OMC, les volumes de l'aide pour le commerce augmentent, mais la part de l'aide sectorielle continue de baisser. Les donateurs ont inscrit l'aide pour le commerce parmi leurs priorités et sont très conscients de la nécessité de tenir compte des contraintes régionales, mais la manière de procéder continue de poser des problèmes. De nombreux pays partenaires ont évalué les coûts de leurs stratégies commerciales et défini les principaux obstacles, mais n'ont pas établi clairement quelle part de leurs besoins de financement doit être prise en charge par l'APD. Même si l'approche de la Déclaration de Paris suscite l'assentiment général, la mise en œuvre des principes d'efficacité de l'aide reste difficile, en particulier sur le plan de la gestion des résultats et de la responsabilité mutuelle. Les améliorations à obtenir en priorité sont les suivantes : engagement beaucoup plus ferme des pays partenaires, action plus axée sur les pratiques optimales, comparabilité des données, intégration de la dimension régionale, et accroissement des efforts d'évaluation des impacts sur les performances commerciales.

27. Comme on l'a déjà indiqué, les participants ont beaucoup parlé de l'ordre d'enchaînement des réformes. Beaucoup pensent qu'il faudrait d'abord réduire les subventions dans les pays de l'OCDE, puis rechercher une meilleure intégration régionale, et procéder ensuite à la libéralisation des échanges en Afrique. En outre, plusieurs participants ont fait valoir qu'une certaine protection restait nécessaire en Afrique pendant une période provisoire, jusqu'à ce que les conditions réglementaires et les infrastructures permettent un meilleur fonctionnement des marchés.

28. Enfin, un cadre d'action pour le développement et la réduction de la pauvreté a été proposé par la FAO et a reçu le soutien de nombreux participants. Ce cadre comporte une liste récapitulative pour un développement efficace invitant les gouvernements à tenir compte des quatre I : **I**nstitutions (et politiques), **I**nvestissements, **I**ncitations et **I**nnovation. On pourrait la compléter par un appel général aux organisations internationales d'aide au développement à renforcer leur coopération pour mieux tirer profit de leurs complémentarités dans la lutte contre la pauvreté.

Comptes rendus d'études de cas

29. Le Forum a permis d'examiner quelques études de cas récentes et de mettre ainsi en rapport les observations plus générales citées plus haut avec des expériences nationales spécifiques. Les principaux résultats des analyses effectuées dans le cadre du *Projet d'appui à l'agriculture africaine* (P3A) OCDE/FIDA/France portent sur les liens entre le développement de l'agriculture, la réforme des politiques et la réduction de la pauvreté dans trois pays d'Afrique (Cameroun, Mali, Ghana) ces quarante dernières années. Ces trois études de cas confirment une importante constatation du RDM : l'agriculture africaine n'a pas seulement été négligée par le passé, elle a été pénalisée. De mauvais choix de politique économique ont créé un environnement macroéconomique défavorable, les exportations ont été lourdement taxées et les investissements des pouvoirs publics ou des donateurs dans le secteur agricole ont été très faibles.

30. Les travaux effectués dans le cadre du P3A montrent que l'amélioration de l'environnement macroéconomique, la réduction de la protection et l'accroissement récent des flux d'aide en faveur de l'agriculture semblent avoir des effets positifs sur la croissance. Dans les trois pays étudiés, l'agriculture est en croissance depuis 10 à 20 ans. L'augmentation des exportations traditionnelles et non traditionnelles, piste recommandée par le RDM pour favoriser la croissance de l'agriculture et de l'économie dans son ensemble, a beaucoup contribué à ce résultat. Une certaine réduction de la pauvreté a été enregistrée, mais on aurait pu s'attendre à ce qu'elle soit plus marquée compte tenu de la forte croissance de la production et de la productivité agricoles.

31. La pauvreté s'est atténuée dans les trois pays étudiés, sans qu'il ait été clairement déterminé si cette évolution était due à la croissance agricole et dans quelle mesure d'autres facteurs y contribuaient. C'est dans les zones urbaines et non dans les régions rurales que le taux de pauvreté a baissé le plus fortement. Au Ghana, pays qui enregistre les plus fortes réductions des taux de pauvreté rurale, les revenus par travailleur ont à peine augmenté. Les participants ont malheureusement manqué de temps pour examiner ces résultats et les raisons qui peuvent les expliquer.

32. Comme le souligne à juste titre le RDM, il est encore possible de réduire les distorsions des marchés agricoles qui ralentissent la croissance de ce secteur, que celles-ci soient imputables à la protection et aux subventions dont bénéficient les agriculteurs des pays de l'OCDE ou aux taxes qui continuent de toucher les exportations dans les pays africains (même si elles ont baissé). Le moment est venu également de remédier pleinement au problème du sous-investissement de fonds publics dans l'agriculture. Là encore, les résultats du P3A confirment les recommandations du RDM en faveur d'une action plus large, qui ne se limite pas à des politiques de promotion des biens publics en faveur de l'agriculture (en particulier de promotion de la recherche agricole et des investissements correspondants) mais comporte aussi des politiques permettant de faciliter les ajustements par la diversification des sources de revenu des ménages agricoles, la mobilité des travailleurs agricoles, qui doivent être à même d'exercer une activité dans les économies urbaines aussi bien que rurales, et les migrations des zones rurales vers les zones urbaines qui accompagnent normalement le développement économique.

33. Les observations formulées par les pays visés confirment ces résultats et soulèvent des questions précises de procédure et de méthodologie. Elles soulignent le manque d'outils de suivi et de ressources pour l'analyse à l'intérieur des gouvernements, et l'insuffisance quantitative et qualitative des données internationales et nationales de production, de prix et d'échanges. Bien que les capacités d'analyse aient été renforcées dans les gouvernements africains, il faut encore développer le capital humain.

34. Les représentants des pouvoirs publics du Cameroun, du Ghana et du Mali ont également fait part de leur intérêt pour l'approche du P3A en faveur d'une relation de travail étroite avec les pouvoirs publics et d'une combinaison d'analyse, de dialogue sur l'action publique et le renforcement des capacités. Cette approche permet en particulier de mieux comprendre les performances agricoles, les obstacles nationaux et les impacts des politiques ou les options à envisager. Le dialogue s'est renforcé à l'intérieur des ministères de l'agriculture et entre les différents ministères sur les questions agricoles, et les agents du secteur public ont acquis une expérience de la recherche appliquée sur les politiques agricoles. Concernant les améliorations à apporter dans le cadre des travaux à venir, il a été proposé d'élargir l'analyse dans des domaines comme la fiscalité de l'agriculture, l'efficacité de la protection et l'impact des politiques nationales des pays de l'OCDE, de renforcer le dialogue sur l'action publique au niveau des pays en faisant intervenir un éventail plus large d'acteurs des secteurs public et privé et de la communauté des donateurs, et de débattre des conséquences des résultats obtenus avec des organisations économiques régionales d'Afrique.

35. S'appuyant sur l'expérience acquise au niveau régional et au niveau des pays, en particulier celle du secteur privé, les participants ont souligné la nécessité de fournir les moyens d'un dialogue sur l'action

publique auquel prendraient part les organisations de producteurs et des organisations professionnelles, les populations pauvres et les femmes des zones rurales, non seulement au stade de la mise en application, mais dès le début des réformes des politiques et de la planification stratégique. Pour cela, le renforcement de l'appropriation par les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé apparaît comme une condition essentielle du succès du développement de l'agriculture.